Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 2

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

«Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles»: l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG), met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le mardi 7, soit le mercredi 8 ou le jeudi 9 avril 2015. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1^{er} mars 2002.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent. guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 1^{er} mars 2015. Impérativement respecter ce délai!

Contact: 026 305 55 00, laurent.guisolan@fr.ch

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2015. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit : « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

Assemblées annuelles: préavis



NE

Vendredi 20 février, 13 h 15 L'Anim'Halle des Ponts-de-Martel

Suite à l'assemblée, un exposé sera présenté par M. Dominique Berner, responsable technique et de la formation continue de l'ASETA, sur le transport du bétail en toute sécurité et l'arrimage sur véhicules roulants avc des démonstrations réelles.



Martedì 3 marzo 2015, ore 19.30 Ristorante La Perla, S. Antonino

Dopo l'assemblea seguirà una relazione sul tema del Biodiesel e della ottimizzazione della combustione nei motori. Per favore confermare la presenza al presidente 079 653 34 76 o alla segretaria 091 851 90 90.



VS

Vendredi 13 mars 2015, 10 h 00 Domaine de Finge, Susten



JU

Mercredi 18 mars 2015, 10 h 00 Restaurant du Bœuf à St.-Ursanne



FR

Contrôle des freins en 2015

Pour rouler en toute sécurité lors de transports et pour avoir du matériel qui réponde aux exigences minimales de sécurité, l'AFETA met sur pied, avec le concours d'ateliers spécialisés, une campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en tout genre pour 30 ou 40 km/h, dont on oublie trop souvent l'entretien parce que certains ne sont pas expertisés, mais qui remplissent leur rôle tout au long de l'année. A l'issue du contrôle, les participants disposeront d'un diagnostic précis de leur matériel roulant établi par un professionnel. Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 25 francs par essieu sur le prix du contrôle. Le tracteur et la /les remorque/s doivent être équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques. **Pour l'inscription**, s'adresser à: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58.



Cours de conduite

Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

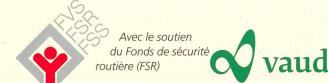
Membres CHF 580.— (non-membres CHF 630.—), ristourne de CHF 100.— par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.— sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch www.coursdeconduite.ch



Lieux et dates 2015

Sous réserve de changement

Aarberg BE		20.05 + 26.05	04.11 + 10.11
05.03 + 10.03 02.04 + 07.04 30.04 + 05.05	04.06+09.06 02.07+07.07 06.08+11.08	Biberbrugg SZ 24.03 + 02.04 28.04 + 04.05	15.07 + 21.07 01.09 + 16.09
Balgach SG		02.06 + 11.06	
12.03 + 18.03 02.04 + 07.04 07.05 + 12.05.	11.06 + 16.06 08.07 + 14.07 29.10 + 03.11	Brunegg AG 04.03 + 13.03 20.03 + 24.03	17.09 + 22.09 08.10 + 13.10
Bazenheid SG		16.04 + 21.04	05.11 + 10.11
11.03 + 17.03 25.03 + 31.03 09.04 + 13.04	24.06 + 30.06 08.07 + 14.07 04.08 + 13.08	02.07+07.07	

Inscription au cours G40

Lieu du cours	Date du cours				
Nom, prénom					
Adresse					
NPA/lieu					
N° de tél.	Courriel				
Date de naissance	N° de membre ASETA				
Nº du permis de conduire (pos L'ai pris connaissance des conc	sition 5, format carte de crédit) ditions de ce cours.				
Date et signature					

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,

fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch

DOL6-70		Marthalen ZH	
Bülach ZH 19.03+24.03	27.08+01.09	16.04+21.04	09.07 + 13.07
23.04+28.04	22.10+27.10	12.05 + 19.05	20.08 + 24.08
Bulle FR		03.06 + 08.06	
07.04 + 16.04	04.08 + 13.08	Mettmenstette	
21.04+30.04	01.09 + 10.09	12.03 + 17.03	06.08 + 11.08
05.05 + 13.05 02.06 + 11.06	04.09+09.09 15.09+24.09	26.05+03.06 09.07+14.07	01.10+06.10
07.07 + 16.07	29.09+08.10	Moudon VD	
21.07 + 30.07	14.10+22.10	14.04+23.04	08.09 + 17.09
Claro TI		09.06+18.06	20.10+28.10
08.05 + 11.05	25.09 + 28.09	Niederurnen G	L
12.06 + 15.06		23.04 + 28.04	17.09 + 22.09
Corcelles-près-l		27.08+01.09	
28.04+07.05 28.07+06.08	22.09+01.10	Nyon VD	27.00 04.00
Courtételle JU		23.04+28.04	27.08+01.09
09.04 + 14.04	10.09 + 15.09	Oensingen SO 12.03 + 17.03	25.06+30.06
18.06 + 23.06	05.11 + 10.11	09.04+14.04	06.08+11.08
13.08 + 18.08		21.05 + 26.05	10.09 + 15.09
Düdingen FR	20	Saanen BE	
19.03 + 24.03	30.07 + 04.08	11.06+17.06	26.08 + 31.08
23.04+28.04	01.10+06.10	Saint-Maurice	
Frauenfeld TG 19.03 + 24.03	06.08+11.08	12.05 + 19.05	06.10 + 15.10
23.04+28.04	20.08 + 25.08	14.07 + 23.07	
07.05 + 12.05	17.09 + 22.09	Salez SG	00 07 - 16 07
21.05 + 26.05	01.10 + 06.10	10.03 + 19.03 08.04 + 14.04	08.07 + 16.07 04.08 + 13.08
18.06 + 23.06	15.10+20.10	07.05 + 12.05	27.10+05.11
09.07 + 14.07 Gossau ZH	28.10+03.11	27.05 + 01.06	
26.03+31.03	04.09+15.09	S-Chanf GR	
Hohenrain LU	04.05 + 15.05	10.07 + 17.07	
05.03 + 10.03	05.08 + 11.08	Schöftland AG	
08.04 + 14.04	23.09 + 29.09	03.06+09.06	16.07 + 21.07
10.06 + 16.06	28.10+03.11	Schwarzenburg	
Ilanz GR		16.04+21.04 18.06+23.06	17.09 + 22.09 22.10 + 27.10
28.05+03.06	10.09 + 15.09	13.08 + 18.08	22.10127.10
06.08 + 11.08 Interlaken BE		Schwyz SZ	
07.05 + 13.05	01.10+07.10	18.03 + 24.03	19.08 + 25.08
13.08 + 19.08	01.10107.10	13.05 + 19.05	14.10 + 20.10
Kägiswil OW		Scuol GR	
25.03 + 30.03	16.07 + 21.07	09.07 + 16.07	
05.05 + 11.05	10.09 + 15.09	Sissach BL 09.04 + 14.04	24.09+29.09
03.06 + 10.06	08.10+13.10	25.06+30.06	24.03 + 25.05 22.10 + 27.10
Konolfingen BE 05.03 + 10.03	23.07 + 28.07	06.08 + 11.08	
09.04 + 14.04	20.08 + 25.08	Sitterdorf TG	
07.05 + 12.05	24.09 + 29.09	12.03 + 17.03	16.07 + 20.07
11.06 + 16.06		26.03+31.03 30.04+05.05	18.08 + 27.08 24.09 + 29.09
La Sarraz VD	02.05.00.05	13.05 + 19.05	08.10+13.10
12.03 + 17.03 09.04 + 14.04	03.06+09.06 13.08+18.08	28.05+01.06	22.10 + 27.10
07.05 + 12.05	10.09 + 15.09	25.06 + 30.06	
21.05 + 26.05	10105 1 15105	Sursee LU	20.07.04.00
Landquart GR		25.02 + 03.03 01.04 + 07.04	29.07 + 04.08 12.08 + 18.08
26.02 + 03.03	18.06 + 23.06	28.04+06.05	17.09 + 22.09
19.03 + 24.03	09.07 + 14.07	27.05 + 02.06	21.10 + 27.10
07.04 + 16.04 23.04 + 28.04	05.08 + 12.08 24.09 + 29.09	01.07 + 07.07	11.11 + 17.11
03.06 + 09.06	22.10+27.10	15.07 + 21.07	
Langnau i. E. Bl		Thusis GR	20.00 . 25.00
17.03 + 24.03	30.07 + 04.08	16.04+21.04 Tramelan BE	20.08 + 25.08
02.04 + 07.04	24.09 + 29.09	07.05 + 12.05	08.10+13.10
28.05 + 02.06	14.10+21.10 05.11+11.11	Tuggen SZ	00.10 + 15.10
25.06 + 30.06 Les Hauts-Gene		24.02 + 05.03	29.09+08.10
02.04+07.04	27.08+01.09	07.07 + 16.07	
28.05+02.06	24.09 + 29.09	Visp VS	
09.07 + 14.07	29.10+04.11	21.05 + 26.05	20.08+25.08
Lindau ZH		Willisau LU	05.00 40.00
23.04 + 28.04	24.09 + 28.09	03.03 + 11.03 07.05 + 12.05	05.08 + 10.08 29.10 + 03.11
13.08 + 19.08		10.06 + 16.06	29.10 + 03.11
Lyss BE 20.08 + 25.08	05.11+10.11	Zweisimmen B	E
08.10+13.10	03.11+10.11	23.04+27.04	06.08+12.08
Lyssach BE		28.05 + 02.06	17.09 + 22.09
27.02 + 03.03	02.07 + 07.07	09.07 + 14.07	
26.03+31.03	22.10+27.10	Zwingen BL 25.06 + 30.06	01 10+06 10

23.04+28.04

03.06 + 09.06

05.11 + 10.11

25.06 + 30.06

01.10 + 06.10

L'assemblée générale de l'AGPT a lieu dans un cadre bucolique

Ce sont près de 90 personnes qui se sont déplacées à Choulex pour assister à l'assemblée générale de l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT).

Catherine Schweizer



Le comité de l'AGPT: de gauche à droite, Jean Piffaretti, Bertrand Favre, gérant, Christophe Berthelet, président, Flavien Desbiolles, Christophe Chevenard, Jacques Pottu, vice-président, et Maxime Dethurens. Manquent sur la photo Steve Röthlisberger et Mathias Bieri. (Photos: Catherine Schweizer)

Le président Christophe Berthelet a souhaité la bienvenue et une bonne année à près de 90 personnes. La 87e assemblée générale de la section genevoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) se déroulait dans la salle communale de Choulex, entourée sur trois côtés de grandes baies laissant voir la campagne et le Salève. Le maire Patrick Rechsteiner a donné ensuite un bref aperçu de sa commune au territoire essentiellement agricole et située entre l'Arve et le lac. Quant à Aldo Rui, directeur de l'ASETA depuis novembre dernier, il s'est brièvement présenté et a expliqué qu'il était venu à Genève parce qu'à ses yeux, toutes les sections se valent, qu'elles soient grandes ou petites. Ce choix a aussi été motivé du fait qu'un certain nombre d'invités se sont rendus à l'assemblée générale de la section Vaud qui se déroulait en même temps.

Dans son rapport annuel, le président Christophe Berthelet a abordé l'actualité de l'AGPT. Le comité a été interpellé à plusieurs reprises pour des chantiers routiers, par exemple une zone 30 km à Jussy ou le pont de Chancy. Il s'est efforcé d'obtenir que l'on prenne en considération le trafic agricole en adaptant les dimensions de ces aménagements. Christoph Berthelet a invité l'assistance à transmettre les informations se rapportant à d'éventuels travaux parce que plus l'on peut agir en amont, mieux c'est. 86 pulvérisateurs ont été contrôlés, soit 38 en arboriculture et en viticulture et 48 en grandes cultures. Un groupe de contrôleurs s'est formé pendant une matinée en assistant à des tests dans le canton de Vaud. L'AGPT a organisé un voyage en Bourgogne avec la visite de la maison d'équipements viticoles Bobard. L'effectif de la section, de 263 membres,

a baissé en raison de quelques départs à la retraite ou dus à l'arrêt de la profession.

Présentés par le gérant Bertrand Favre, les comptes 2014 qui se soldent par un bénéfice de plus de de 3700 francs ont été approuvés à l'unanimité. Les charges ont considérablement diminué par rapport à l'an précédant, au cours duquel l'AGPT a organisé l'assemblée des délégués de l'ASETA. En 2015, la cotisation reste inchangée, mais elle passera de 70 à 80 francs l'année prochaine, en dépit de la volonté du comité.

Un hommage a été rendu à Marc Graf, actif pendant 20 ans au comité. Il continuera à exercer le contrôle des pulvérisateurs. Mathias Bieri, Maxime Dethurens, Steve Röthlisberger et Jean Piffaretti ont été réélus à l'unanimité par acclamation. Laurent Vuillez succède à Samuel Battiaz à la vérification des comptes.

Claude-Alain Puttalaz, représentant du SPAA de Moudon, a annoncé des conférences sur les problèmes psycho-sociaux en agriculture.

Monsieur Guerri, de l'Office cantonal des automobiles, a avisé que les machines de récoltes, notamment les grosses presses, seront contrôlées en 2015. Il est intervenu sur le plan fédéral à propos de l'intervalle entre les phares de tracteurs en rapport avec l'obligation de rouler de jour avec les feux allumés. Il a invité l'auditoire à bien se renseigner avant d'acheter un véhicule agricole à l'étranger, en France en particulier. En effet, des situations très compliquées peuvent survenir parce que les législations diffèrent parfois beaucoup entre la Suisse et l'Union européenne.

Enfin, l'assistance à partagé un moment de convivialité autour d'une fondue bourguignonne délicieuse.



Aldo Rui, nouveau directeur de l'ASETA, s'est présenté aux membres de l'AGPT au cours de la séance.

Liste des annonceurs

Aebi Suisse AG, 3236 Ga	ampelen	47	Grüter Handels AG, 6018 Buttisholz	2
AgriMesse Thun, 8594 G	üttingen	2	Hans Meier AG, 6246 Altishofen	10
AGRISANO Krankenkasse	e,		Jungheinrich AG, 5042 Hirschthal	10
5200 Brugg AG		33	Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	19
Baertschi Perma Agrarted	cnic AG,		PMA SA, 67610 La Wantzenau	47
6152 Hüswil		10	Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp	12
Baumgartner AG, 8108 [Dällikon	19		
Blaser Swisslube AG, 341	15 Hasle-Rüegsau	34	Snopex SA, 6828 Balerna 19,	47
Bucher AG Langenthal, 4	1901 Langenthal	48	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	2
Dirim AG, 9213 Hauptwi	l	47	Wälchli Maschinenfabrik AG,	
Grunderco SA, 1242 Sati	gny	19	4805 Brittnau	10

Plaquette – à nouveau dans notre offre





Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF			47				49	
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.–	Taille	S = 44/46		M = 48/50					
60 % coton, 40 % polyester	Quantité		7 "						
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.–	Taille					52	54	56	58
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
Salopette, rouge, CHF 58.–	Taille	44	46	48		52		56	58
75 % coton, 25 % polyester	Quantité								
Salopette, gris-rouge, CHF 62.–	Taille		46		50	52	54	56	58
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18	Taille	S		М		Ĺ		XL	
100 % coton	Quantité								
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16	5						

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom Prénom

Adresse

NIDA II

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Impressum



77^e année

Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique Walter Hofer Tél. 021 557 46 46 walter.hofer@vd.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Max Binder, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7, CH-3013 Berne Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01, fax 031 330 95 30 landtechnik@agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41 daniel.sempach@agripub.ch Ulrich Rufer, tél. 031 330 95 07 ulrich.rufer@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2014

Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASEȚA Etranger: prix sur demande

Marché

- Aperçu: films protecteurs pour balles d'ensilage
- Engins automoteurs pour optimiser et automatiser l'affouragement des ruminants

Plate-forme

Visites d'usines Michelin en France et en Espagne

En savoir plus

Silos tranchés: comment arriver à une bonne conservation

Le numéro 3/2015 paraîtra le 12 mars 2015.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

20 février 2015